

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007

Octobre 2008

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.gouv.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

CHAPITRE XV : INSTITUTIONS FINANCIERES

Introduction

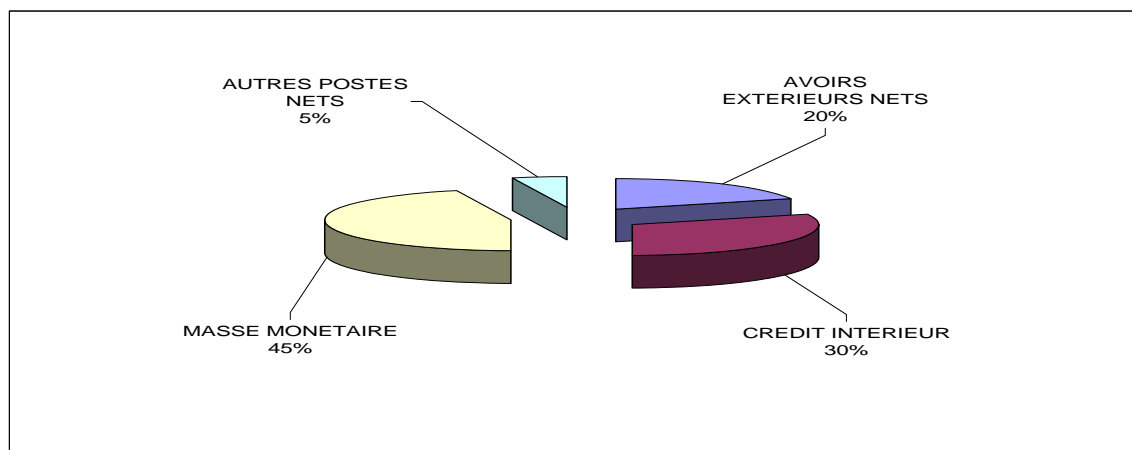
Le système bancaire est marqué, en 2007, par l'absorption de la Banque Sénégal-Tunisienne par Attijariwafa bank, ramenant ainsi le nombre de banques et établissements financiers²¹ à 21 au lieu de 22 en 2006. Néanmoins, le réseau utilisé par le secteur durant cette période, passe de 158 à 214 agences, à travers le territoire national.

Les Institutions de Microfinance ont été, pour leur part, caractérisées par une hausse de 6,2% de leur nombre par rapport à 2006. Quant aux compagnies d'assurance, l'année 2007 a été marquée par le maintien de l'accroissement de leur chiffre d'affaires noté ces dernières années.

XV.1. EVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire a été marquée à fin décembre 2007 par une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, ainsi qu'un accroissement du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Graphique 15.1 : Situation monétaire du Sénégal en 2007



XV.1.1. LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 851,2 milliards à fin décembre 2007 contre 779,5 milliards à fin décembre 2006, soit un accroissement de 71,6 milliards ou 9,2%. La consolidation des avoirs

²¹ Source : Direction de la Monnaie et du Crédit (DMC/MEF).

extérieurs nets des institutions monétaires a essentiellement concerné l'Institut d'émission, dont la position extérieure nette a progressé de 75,0 milliards ou 13,2 % pour ressortir à 644,3 milliards. Quant aux avoirs extérieurs nets des banques, ils se sont établis à 206,9 milliards, en légère baisse de 3,3 milliards ou 1,6%.

XV.1.2. LE CRÉDIT INTÉRIEUR

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 1324,1 milliards à fin décembre 2007 contre 1122,4 milliards un an auparavant, soit une croissance de 18,0%. Cette évolution résulte d'une détérioration de 85,0 milliards de la Position Nette du Gouvernement qui est ressortie à 96,2 milliards, d'une part et, d'autre part, de la hausse de 116,6 milliards des crédits à l'économie qui se sont établis à 1227,9 milliards.

XV.1.3. LA MASSE MONÉTAIRE

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une expansion de 12,7%, en s'établissant à 1972,4 milliards en décembre 2007. La circulation fiduciaire a progressé de 31,2 milliards en ressortant à 484,6 milliards en décembre 2007. Les dépôts auprès des banques sont passés de 1280,5 milliards à 1465,1 milliards entre 2006 et 2007. Les dépôts à vue se sont établis à 760,6 milliards en 2007, soit une hausse de 19,8% par rapport à 2006. Pour leur part, les dépôts à terme sont ressortis à 704,5 milliards à fin décembre 2007 contre 645,6 milliards un an auparavant.

Par conséquent, l'ensemble constitué de la circulation fiduciaire et des dépôts à vue a représenté 63,1 % de la masse monétaire en 2007 contre 62,2% en 2006.

XV.2. INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (IMF) OU SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS (SFD)

L'activité principale des institutions de microfinance est la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit où elles tirent leurs revenus en tant qu'intermédiaire financier. Elles sont composées de réseaux, de mutuelles d'épargne et de crédits non affiliés (MEC), de groupements d'épargne et de crédit (GEC), ainsi que d'organisations sous conventions cadre (SCC).

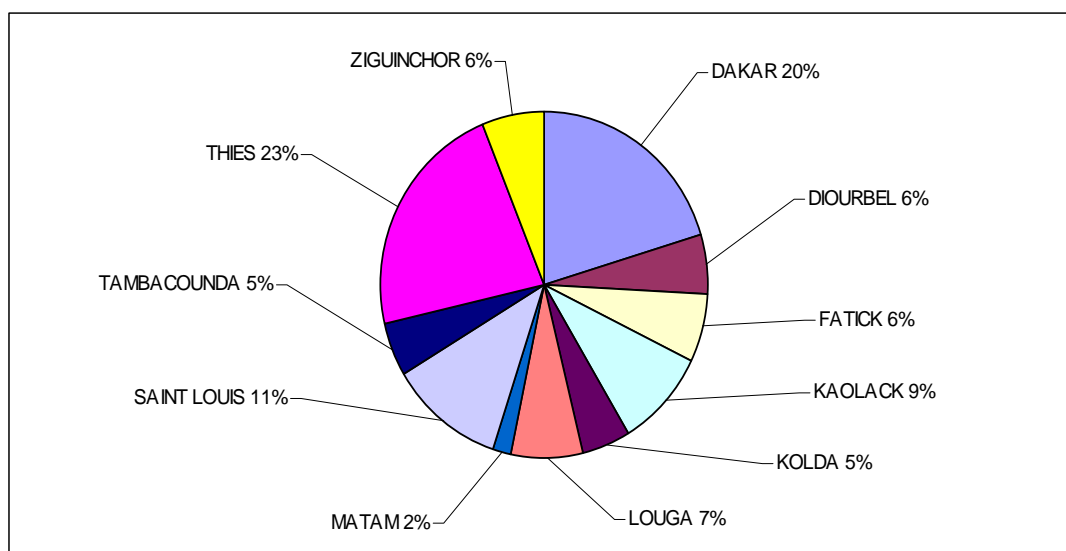
XV.2.1. LES PRINCIPALES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE²²

Le nombre d'institutions de microfinance agréées, reconnues ou signataires de convention cadre est de 896 en 2007 contre 844 en 2006, soit une progression de 52 unités. Dans cette mouvance, le nombre de mutuelles a connu une hausse de 13,1%. La même tendance est observée au niveau des structures faitières et des SCC, dont leurs nombres ont chacun augmenté d'une unité. Quant aux GEC, leur nombre est passé de 385 en 2006 à 377 en 2007 à la suite de la mutation de neuf (09) d'entre eux.

En 2007, les IMF sont toujours marquées par une forte concentration dans les régions de Thiès et de Dakar où elles sont respectivement au nombre de 201 ou 22,4% et de 181 ou 20,2%. La région de Saint-Louis arrive en troisième position avec 11,3% ; les autres régions enregistrent chacune une part inférieure à 10%.

Cette sous représentation constatée au niveau de certaines localités s'expliquerait notamment par l'absence d'intervention de partenaires au développement, l'éloignement et l'enclavement, la conciliation difficile entre les coûts administratifs d'une couverture géographique optimale et les difficultés de couverture des charges généralement élevées des produits des IMF.

Graphique 15.2 : Couverture géographique des SFD au Sénégal au 31 décembre 2006



²²Source : Rapport annuel d'activités 2007 de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC/MEF)

XV.2.2. LES PRINCIPAUX INDICATEURS DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Durant la période 2006-2007, les données²³ sur les principaux SFD (représentant plus de 70% du sociétariat) font ressortir une évolution très significative du sociétariat dans le secteur, attestant ainsi de la confiance des populations à ce secteur. Le nombre de sociétaires est passé de 799 525 à fin décembre 2006 à 813 480 à fin décembre 2007.

L'épargne collectée par les IMF est ressortie à 89,9 milliards à fin décembre 2007, correspondant à une progression de 16,9% par rapport à l'année 2006. Les fonds propres sont à 44,5 milliards en 2007, soit une hausse de 7,8% par rapport à 2006. Cette situation se traduit par une plus grande marge des SFD à exercer et développer leurs activités.

L'encours de crédit s'est établi à 106,5 milliards au cours de la même période contre 102,5 milliards de FCFA à fin décembre 2006.

Le montant des crédits en souffrance a connu une baisse de 2,7 milliards pour s'établir à 1,0 milliard de FCFA en décembre 2007. Ce qui entraîne une amélioration du portefeuille à risque à +30 jours évalué²⁴ à 0,9% en 2007 contre 3,7% en 2006.

XV.2.3. COMPARAISON DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE DES IMF ET DU SYSTÈME BANCAIRE

Les dépôts dans le système bancaire s'établissent à 714,4 milliards de FCFA en 2007, correspondant à 88,8% de l'épargne collectée par l'ensemble du système financier.

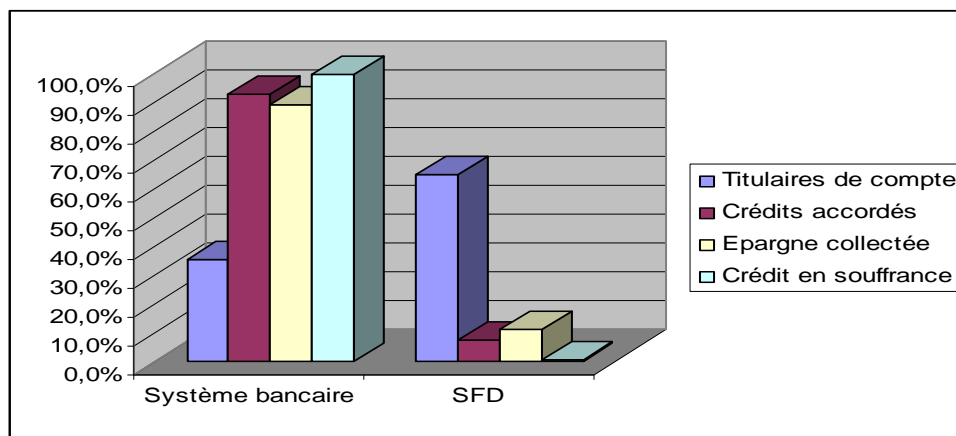
De même, les crédits proviennent essentiellement des banques qui accordent 1323,2 milliards de FCFA, soit 92,6% du total des crédits accordés.

Cependant le nombre de titulaires de comptes est plus important au niveau des SFD. Leur sociétariat représente, en 2007, 64,5% du nombre total en progression de 4,6% par rapport à 2006. Ce qui atteste d'un accès des populations aux services bancaires plus marqué au sein de la microfinance.

²³ Source : Division Statistiques et Stratégies de la Cellule AT/CPEC

²⁴ Le seuil admis du portefeuille à risque 30 jours dans la microfinance est de 5%.

Graphique 15.3 : Comparaison de l'activité financière du système bancaire et des SFD



XV.3. LES ASSURANCES

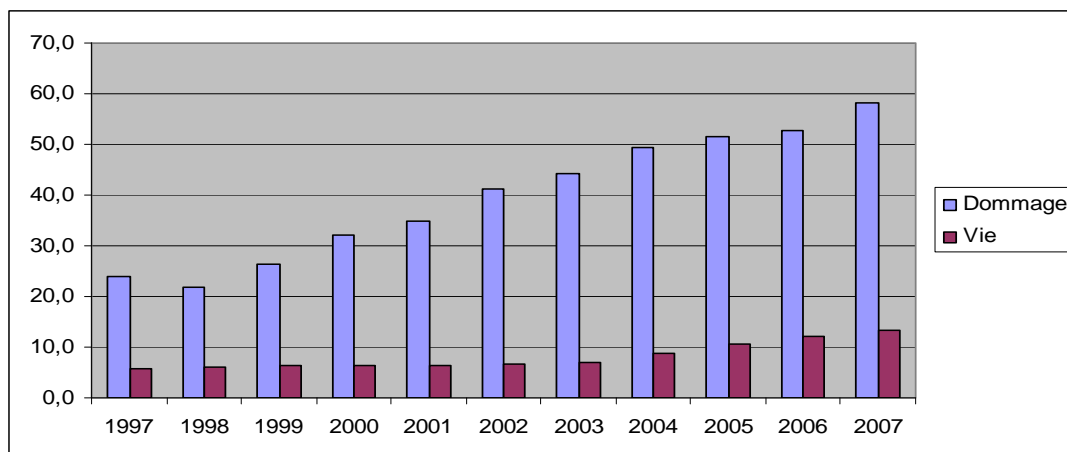
Le secteur des assurances s'est enrichi d'une nouvelle unité en 2007 et totalise 20 sociétés, dont 14 en Assurance Dommages et 6 en Assurance Vie.

Leur chiffre d'affaires²⁵ provisoire s'est établi à 71,5 milliards en 2007, après un niveau de 64,8 milliards en 2006, soit une augmentation de 6,8 milliards contre 2,7 milliards un an auparavant.

La contribution de l'Assurance Dommage sur cette hausse est de 5,5 milliards de FCFA correspondant à 82%. Celle de l'Assurance Vie a connu une diminution de 26 points en ressortant à 1,2 milliard en 2007. En dépit de la baisse de sa contribution à la croissance du chiffre d'affaires, la part de marché de l'Assurance Vie conserve sa tendance constatée ces dernières années. Elle représente 18,7 % du chiffre d'affaires global des sociétés d'assurance en 2007, 18,8% en 2006 et 17,2% en 2005.

²⁵ Source : Département Technique de la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurance (FSSA)

Graphique 15.4 : Evolution du chiffre d'affaires global des sociétés d'assurance
En milliards de FCFA



XV.3.1. L'ASSURANCE DOMMAGE

Du point de vue de la structure des branches, à l'exception de l'Aviation et des corps de navires qui ont respectivement régressé de 34% et de 3% par rapport à 2006, toutes les autres branches de l'Assurance Dommage ont enregistré des progressions de leur chiffre d'affaires.

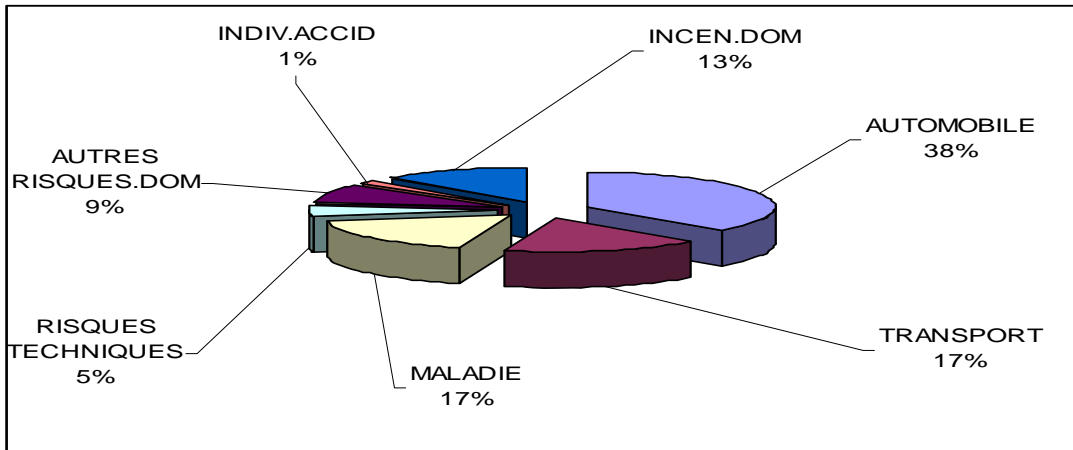
La branche Risques Techniques a enregistré en 2007 un chiffre d'affaires de 3,1 milliards correspondant à une hausse de 52% par rapport à 2006.

Le chiffre d'affaires des facultés transportées²⁶ a progressé de 25% pour s'établir à 7,7 milliards en 2007. Ce qui a permis à la branche Transport, en dépit, des contre-performances de ses contreparties (Aviation et Corps navires), de dégager une croissance de 11,0% de son chiffre d'affaires global, ressortant à 10,0 milliards en 2007. Pour leur part, le chiffre d'affaires des branches Maladies et Individuel Accident s'est établi à 10,9 milliards, après un niveau de 9,2 milliards en 2006.

En termes de part de marché du chiffre d'affaires de l'assurance Dommage, les branches avec une forte croissance comme les Risques techniques, les facultés transportées et la maladie ont enregistré, en 2007, des augmentations respectives de 1,3%, 1,5% et 1,5%. Quant aux autres branches, elles ont connu des baisses de leurs parts dues à des régressions ou croissances moins fortes de leurs chiffres d'affaires respectifs.

²⁶ Marchandises transportées par voie maritime

Graphique 15.5 : Part de marché des branches de l'assurance Dommage

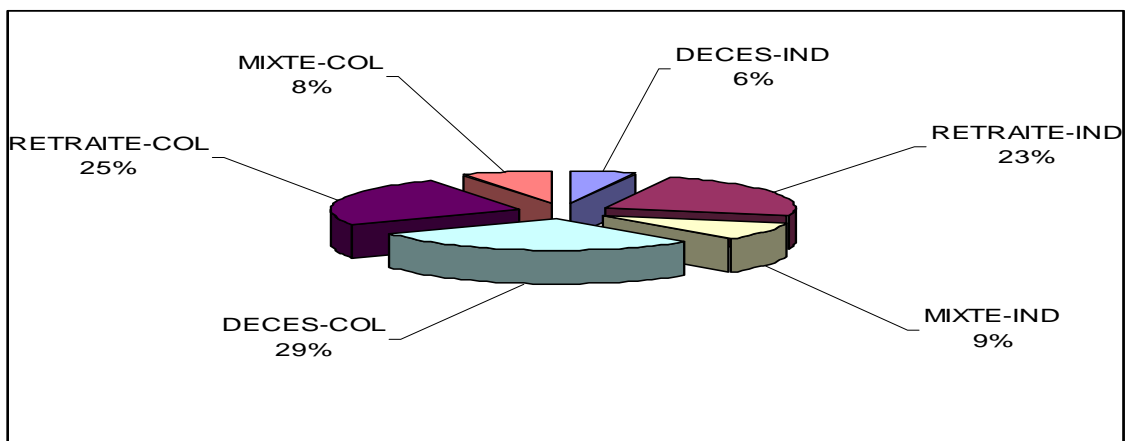


XV.3.2. L'ASSURANCE VIE

Au cours de l'année 2007, le chiffre d'affaires provisoire de l'Assurance Vie s'est établi à 13,8 milliards, soit une augmentation de 13,1% par rapport à 2006. Cette situation est principalement imputable aux branches collectives qui totalisent un chiffre d'affaires de 8,2 milliards, après le niveau de 6,6 milliards enregistré en 2006. Les branches individuelles ont, quant à elles, connu une diminution de 7,9% de leur chiffre d'affaires qui est ressorti en 2007 à 5,1 milliards de FCFA.

S'agissant de la part de marché des branches de l'Assurance Vie, la branche Collective participe à hauteur de 61,6% en 2007, soit une hausse de 7,5% au détriment de la branche Individuelle.

Graphique 15.6 : Part de marché des branches de l'Assurance Vie



Conclusion

Au total, l'analyse des Institutions Financières laisse apparaître, au cours de l'année 2007, la persistance du dynamisme du secteur. Cette situation résulte d'un accroissement de l'ensemble des agrégats monétaires, d'une bonne insertion des Institutions de Microfinance dans le cadre juridique et de la bonne tenue du marché des assurances.